



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 37015

## Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la sécurité du patient en médecine de ville. La mission dédiée à la sécurité du patient ambitionne de sensibiliser les professionnels aux pratiques collaboratives. Le travail en équipe a un impact positif sur la qualité et la sécurité des soins grâce à la plus grande coordination et communication entre les professionnels qu'il implique. Cependant, la HAS a choisi de limiter son expérimentation aux équipes hospitalières, malgré sa mission générale visant à contribuer à la régulation du système de santé par l'amélioration de la qualité en santé. Aussi, elle l'interroge sur l'expérimentation menée par la HAS et les raisons de l'exclusion de la médecine de ville de cette expérimentation.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Boyer](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37015

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 septembre 2013](#), page 9368

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)